



Sandrine Viglino
Route de Pompaples 5
1321 Arnex-sur-Orbe
+41 79 450 48 11
sviglino@bluewin.ch
www.viree-sens-et-nature.ch

Conditions générales

1. Inscription :

L'inscription à l'une des activités proposées par Virée sens en nature.ch s'effectue au moyen du formulaire papier joint.

L'inscription implique l'adhésion du signataire aux présentes conditions générales.

L'inscription devient effective lors du paiement de la finance d'inscription conformément aux modalités de paiements communiquées.

Les places sont attribuées en fonction de la date de réception de l'inscription et dans la mesure des places disponibles.

2. Prix et modalité de paiement :

Le prix est indiqué en CHF et par personne. Les prestations comprises et/ou non comprises ainsi que les modalités de paiements sont indiquées dans le programme. Si le paiement n'est parvenu selon les conditions fixées Virée sens et nature.ch se réserve le droit d'annuler la réservation sans préavis.

3. Confirmation de l'activité

Virée sens et nature.ch confirme si l'activité a lieu.

4. Modification de programme ou report

Il se peut que pour des raisons de sécurité (météo défavorable, équipement non adapté, forme physique, etc.) que le programme soit modifié. La décision en revient à l'accompagnateur en charge de la randonnée. Aucune indemnité ne peut être exigée.



Sandrine Viglino
Route de Pompaples 5
1321 Arnex-sur-Orbe
+41 79 450 48 11
sviglino@bluewin.ch
www.viree-sens-et-nature.ch

5. Annulation

Toute annulation doit être impérativement communiquée à Virée sens et nature.ch.

Frais d'annulation :

15% du prix pour les frais de l'accompagnateur et

30% du prix jusqu'à 15 jours avant la randonnée

50% du prix jusqu'à 5 jours avant la randonnée

100% du prix dès le 4^{ème} jour avant la randonnée.

6. Santé

Les personnes inscrites sont tenues de s'informer du niveau de difficulté de l'activité. Les personnes inscrites doivent informer l'accompagnateur de toutes les particularités relatives à leur santé (allergie, physique, opération, psychique, vertige, diabète, phobie, asthme, problème cardiaque, etc). Virée sens et nature.ch décline toute responsabilité en cas de problème survenant pendant ou après l'activité lié à une défaillance non révélée. Il incombe aux participants d'emporter avec eux les médicaments et équipements spécifiques à leur pathologie.

7. Assurance

Tous les participants doivent être couverts par une assurance maladie et accident. Couverture en cas de recherche sauvetage et rapatriement recommandée. Virée sens et nature.ch se réserve le droit d'appeler les secours aux noms des personnes concernées s'il le juge nécessaire pour leur sécurité ou leur santé, même si celle-ci ne sont pas assurées. Une assurance annulation est recommandée. Une assurance RC incluant les accidents de montagne est recommandée. De son côté l'accompagnateur est assuré auprès de l'ASAM.

8. Matériel

Une liste du matériel à emporter est fournie aux participants. Il est de la responsabilité des participants de s'y conformer et d'informer Virée sens et nature.ch si du matériel leur fait défaut. Le matériel manquant peut-être mis à disposition moyennant un prix de location. Si un équipement fait défaut, l'accompagnateur se réserve le droit de refuser la participation d'une personne mal équipée.



Sandrine Viglino
Route de Pompaples 5
1321 Arnex-sur-Orbe
+41 79 450 48 11
sviglino@bluewin.ch
www.viree-sens-et-nature.ch

9. Obligation du participant

Le participant accepte le risque inhérent à la pratique de l'activité décrite dans le programme.

Le participant s'engage à écouter et à se conformer à la totalité des directives émises par Virée sens et nature.ch avant et pendant l'activité.

Le participant a un devoir d'avis durant toute la durée de l'activité en cas de difficultés ou de problème de santé rencontré.

Le participant a le devoir de remplir de manière complète et conforme à la vérité le formulaire et de signaler tout problème de santé.

10. Obligation du prestataire

Le prestataire s'engage à remplir l'exécution de son mandat de manière fidèle et avec tout la diligence requise.

11. Droit à l'image

Les photos de Virée sens et nature.ch peuvent être publiées sur internet ainsi que sur divers supports de promotion. Les personnes qui ne désirent pas apparaître sur ces photos sont priées d'en informer l'accompagnateur et les autres participants avant le début de l'activité. Les participants à l'activité doivent également respecter la demande formulée par un tel participant.

12. Protection des données

L'organisateur utilise les données des clients pour le traitement des inscriptions, notamment à des fins de co-voiturage et pour l'envoi de sa propre lettre d'information. Les données ne sont pas transmises à des tiers.

13. For juridique

Le for juridique est à Lausanne et le droit suisse est applicable.

Fait à Arnex-sur-Orbe, le 1^{er} juillet 2024.